

Association des Maires du Finistère

Le Président

Brest, le 1^{er} octobre 2010

MOTION

Réunie en Assemblée Générale annuelle le 1^{er} octobre 2010 à Brest, l'Association des Maires et Présidents d'E.P.C.I. du Finistère s'inquiète vivement de la remise en cause du caractère prioritaire de la ligne TGV Paris- Brest /Quimper.

Parce que le Finistère de par sa situation géographique serait particulièrement pénalisé par un nouveau report.

Parce que c'est le développement même de nos territoires qui serait remis en cause, les acteurs économiques attendant de pied ferme la réalisation des engagements pris en 2007 dans le cadre du contrat de projet Etat - Région.

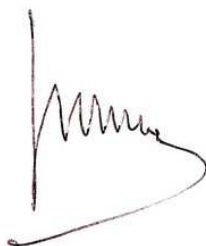
Parce que les flux migratoires quotidiens conduisent de plus en plus les habitants de nos communes à utiliser les trains pour se rendre à leur travail.

Parce que l'ouverture de l'Europe aux Pays de l'Est a déjà eu pour conséquence d'accroître la situation de « terminus » de notre Département, relégué à « la fin de la terre » et loin du cœur Européen.

Les membres de l'Assemblée considèrent que Paris en TGV à trois heures de Brest et de Quimper est une donnée essentielle de l'Aménagement du Territoire en Finistère, y renoncer serait inacceptable.

L'AMF 29 demande en conséquence la confirmation du caractère prioritaire de la ligne TGV Paris -Brest/ Quimper et son inscription dans le schéma d'infrastructures des transports.

Le Conseil d'Administration invite toutes les communes et E.P.C.I. du Finistère à adopter cette motion par délibération de leur conseil.



Jean-René JONCOUR
Président de l'Association des Maires du Finistère